



Travaux sur la ligne Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds du 1^{er} mars au 31 octobre 2021.

Trains CFF et BLS supprimés sur la ligne Neuchâtel–
La Chaux-de-Fonds. Bus de remplacement.

Horaires des trains modifiés sur la ligne
La Chaux-de-Fonds–Le Locle.

Trains TER supprimés sur la ligne La Chaux-de-Fonds–
Morteau. Bus de remplacement entre Le Locle et Morteau.

Plus d'informations: cff.ch/travaux-neuchatel

Contient des informations sur le
dédommagement pour les abonnés.

Dédommagement pour les abonnés de la ligne Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds.

Si vous êtes abonné(e) et voyagez entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, vous bénéficiez d'un dédommagement financé par le Canton de Neuchâtel, les CFF et le BLS. Nous vous encourageons ainsi à continuer à utiliser les transports publics pour vos déplacements.

Les conditions:

- Disposer d'un abonnement annuel ou mensuel Onde Verte (dès 3 zones), de parcours, modulable ou général.
- Voyager avec votre abonnement entre Neuchâtel et Les Geneveys-sur-Coffrane et au-delà, ou entre La Chaux-de-Fonds et Les Hauts-Geneveys et au-delà.
- Voyager avec votre abonnement durant au moins 4 mois (120 jours) pendant la période de fermeture de la ligne, du 1^{er} mars au 31 octobre 2021.

Si vous disposez d'un abonnement Onde Verte, d'un abonnement de parcours ou d'un abonnement modulable, vous n'avez aucune démarche à faire. Vous recevrez votre dédommagement par courrier personnalisé entre juillet et décembre 2021. Celui-ci contiendra un Rail Bon à faire valoir sur le prochain renouvellement de votre abonnement dans un point de vente des transports publics.

Si vous disposez d'un abonnement général, vous devez déposer, entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre 2021, une demande de dédommagement par formulaire en ligne. Votre activité doit y être indiquée (les activités donnant droit au dédommagement sont les suivantes: employé, indépendant, apprenti, étudiant, écolier ou bénévole). Une attestation du lieu de votre activité fournie par votre employeur, société, patron, école professionnelle, établissement d'études, établissement scolaire ou organisation de bénévolat est également requise. Vous recevrez votre dédommagement par courrier personnalisé entre juillet et décembre 2021. Celui-ci contiendra un Rail Bon qui devra être remis dans un point de vente des transports publics afin que sa valeur soit créditée sur votre compte SwissPass.

Sur la page cff.ch/travaux-neuchatel, vous pouvez consulter les conditions d'obtention du dédommagement et les montants des dédommagements et, si vous disposez d'un abonnement général, y faire votre demande par formulaire en ligne.

Travaux sur la ligne Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds du 1^{er} mars au 31 octobre 2021.

Pour améliorer votre mobilité dans la région et préparer le futur RER neuchâtelois, nous entretenons et modernisons notre infrastructure ferroviaire. Des travaux sur la ligne Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds nécessitent une interruption permanente du trafic ferroviaire CFF et BLS entre les deux villes du 1^{er} mars au 31 octobre 2021. Des bus de remplacement sont mis en place. Pendant la même période, les horaires des trains sont modifiés entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, et les trains TER sont supprimés entre La Chaux-de-Fonds et Morteau suite à des travaux SNCF sur la ligne, des bus de remplacement circulant entre Le Locle et Morteau.

Travaux sur la ligne La Chaux-de-Fonds–La Sagne.

Entre le 1^{er} mars et le 31 août 2021, le trafic ferroviaire est interrompu en permanence entre La Chaux-de-Fonds et La Sagne. Bus de remplacement. Plus d'informations: transn.ch.

Prochaines étapes des travaux.

Du 1^{er} novembre au 10 décembre 2021, le trafic ferroviaire sera interrompu entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, de la nuit du lundi au mardi à la nuit du vendredi au samedi, de 20h30 à 4h30. Plus d'informations seront disponibles fin octobre 2021 sur cff.ch/travaux-neuchatel. Le trafic ferroviaire sera ensuite interrompu entre le 10 janvier et le 26 février 2022 en soirée entre les Hauts-Geneveys et La Chaux-de-Fonds.

Vous trouverez plus d'informations sur l'important programme d'assainissement de la ligne Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds sur cff.ch/ne-cdf.

Service de remplacement.

Trains CFF et BLS supprimés sur la ligne Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds.

Un service de remplacement par bus est mis en place:

 — **Bus de remplacement directs.**
Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds, toutes les 30 minutes, 15 minutes aux heures de pointe.

 **Bus de remplacement directs UNI.**
La Chaux-de-Fonds–Neuchâtel, Université le matin et Neuchâtel, Université–La Chaux-de-Fonds en fin de journée, pour les étudiants.

 — **Bus de remplacement régionaux.**
Neuchâtel–Les Geneveys-sur-Coffrane–Les Hauts-Geneveys–La Chaux-de-Fonds, toutes les 30 minutes.

 — **Bus régulier 120.**
Neuchâtel, gare (Nord)–Les Grattes de bise renforcé et prolongé jusqu'aux Geneveys-sur-Coffrane, pour la desserte des Deurres, de Corcelles-Peseux et de Chambrélien.

 — **Bus régulier 122.**
Neuchâtel, gare (Nord)–Neuchâtel, Vauseyon, renforcé et prolongé jusqu'à Corcelles NE, Place de la gare, pour la desserte des Deurres et de Corcelles-Peseux.

 — **Bus régulier 380.**
Neuchâtel, gare–Le Locle gare/centre ville, offre renforcée.

Horaires modifiés sur la ligne La Chaux-de-Fonds–Le Locle.

Les horaires sont modifiés comme suit:

  Les trains RegioExpress sont supprimés La Chaux-de-Fonds–Le Locle.

 Les trains Regio circulent toutes les heures La Chaux-de-Fonds–Le Locle avec arrêt à certaines heures au Crêt-du-Locle.

 Les trains Regio en provenance/à destination de Biel/Bienne sont prolongés toutes les heures entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle avec arrêt au Crêt-du-Locle.

Trains TER supprimés sur la ligne La Chaux-de-Fonds–Morteau.

Un service de remplacement par train et bus est mis en place:

 Entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, utilisation des autres trains de la ligne.

 — **Bus de remplacement.**
Le Locle–Le Locle-Col-des-Roches–Morteau.

Plus d'informations sur <https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/horaires/actus-travaux/programme-par-ligne>.

Trains supprimés:

-  **IR 66** Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds
-  **RE** Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds–Le Locle
-  **R** Neuchâtel–Les Deurres–Corcelles-Peseux
-  **TER** La Chaux-de-Fonds–Morteau (–Besançon)

Offre de remplacement:

-  Bus direct Neuchâtel, gare–La Chaux-de-Fonds, gare
 -  Bus direct UNI Neuchâtel, Université–La Chaux-de-Fonds, gare
 -  Bus régional Neuchâtel, gare–La Chaux-de-Fonds, gare
 -  Bus régulier 380 renforcé Neuchâtel, gare–Le Locle, gare/centre ville
 -  Bus régulier 120 Neuchâtel, gare (Nord)–Les Grattes de bise renforcé et prolongé jusqu'aux Geneveys-sur-Coffrane
- * La ligne circule comme à l'ordinaire via Bôle, Colombier, Auvonnier

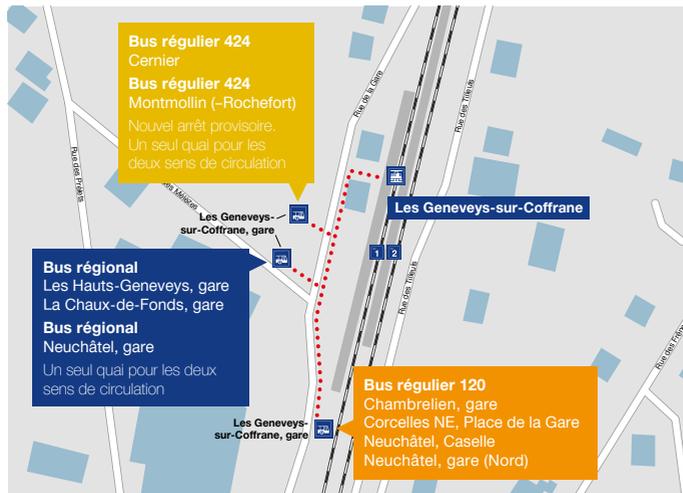


Emplacements des arrêts des bus de remplacement.

Plan local Neuchâtel.



Plan local Les Geneveys-sur-Coffrane.



Plan local La Chaux-de-Fonds.



Bus direct Neuchâtel-

La Chaux-de-Fonds.

- **Neuchâtel:** arrêt Neuchâtel, gare, sur l'avenue de la Gare.
- **La Chaux-de-Fonds:** arrêt La Chaux-de-Fonds, gare, quai E, sur la place de la Gare.

Bus direct UNI Neuchâtel, Université-

La Chaux-de-Fonds.

- **Neuchâtel:** arrêt Neuchâtel, Université.
- **La Chaux-de-Fonds:** arrêt La Chaux-de-Fonds, gare, quai E, sur la place de la Gare.

Bus régional Neuchâtel-

La Chaux-de-Fonds.

- **Neuchâtel:** arrêt Neuchâtel, gare, en face de la pharmacie.
- **Les Geneveys-sur-Coffrane:** arrêt Les Geneveys-sur-Coffrane, sur la place de la Gare.
- **Les Hauts-Geneveys:** arrêt Les Hauts-Geneveys, gare, sur la place de la Gare.
- **La Chaux-de-Fonds:** arrêt La Chaux-de-Fonds, gare, avenue Léopold-Robert.

Bus régulier 120 Neuchâtel-

Les Geneveys-sur-Coffrane.

- **Neuchâtel:** arrêt Neuchâtel, gare (Nord), quai C.
- **Les Deures:** arrêt Neuchâtel, Caselle.
- **Corcelles-Peseux:** arrêt Corcelles NE, Place de la Gare.
- **Chambrelieu:** arrêt Chambrelieu, gare.
- **Les Geneveys-sur-Coffrane:** arrêt Les Geneveys-sur-Coffrane, sur la place de la Gare.

Bus régulier 122 Neuchâtel-

Corcelles-Peseux.

- **Neuchâtel:** arrêt Neuchâtel, gare (Nord), quai C.
- **Les Deures:** arrêt Neuchâtel, Caselle.
- **Corcelles-Peseux:** arrêt Corcelles NE, Place de la Gare.

Bus de remplacement Le Locle-Morteau.

- **Le Locle:** arrêt Le Locle, gare/centre ville (arrêt de bus transN au centre-ville, au bas de l'ascenseur gare-ville).
- **Le Locle-Col-des-Roches:** arrêt Le Locle-Col-des-Roches, gare.
- **Morteau:** arrêt Morteau, gare SNCF.

Plus d'informations.

Horaires.

- Horaires adaptés sur l'horaire en ligne **cff.ch** ou dans l'appli Mobile CFF.
- Horaire de poche avec horaires des bus de remplacement à télécharger sur **cff.ch/travaux-neuchatel** ou disponible dans les Centres voyageurs CFF des gares de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Voyageurs en fauteuil roulant.

Les bus de remplacement directs et régionaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Groupes.

La réservation des places est obligatoire pour les groupes. Veuillez contacter votre gare ou appeler le Contact Center CFF au 0848 44 66 88 (CHF 0.08/min).

Vélos.

Le transport des vélos est possible dans les bus de remplacement directs et régionaux. Réservation des places obligatoire par e-mail à **speciales.ouest@postauto.ch** jusqu'à 16h00 la veille du voyage. Veuillez acheter le billet pour votre vélo avant le départ.

Validité des titres de transport.

Les billets et abonnements ordinaires sont valables sur les trajets de remplacement.

Achat des titres de transport.

Autocontrôle dans les bus et les trains. Pas de vente de billets à bord. Veuillez acheter votre billet avant le départ à la gare, sur **cff.ch** ou dans l'appli Mobile CFF. Les voyageurs sans titre de transport valable paient un supplément spécial.

Contact.

Les services suivants sont à votre disposition pour plus d'informations:

- Centres voyageurs CFF des gares de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.
- Contact Center CFF au 0848 44 66 88 (CHF 0.08/min).
- Service clientèle BLS au 058 327 31 32 ou sur bls.ch/serviceclientele.